

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022



6 JUIN 2022

L'A-DROIT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Rédigé par : François Winter directeur général



---

# Mot du président et du directeur général

## Une deuxième année de pandémie fort occupée !

Bonjour à toutes et à tous,

À plusieurs égards, l'année 2021-2022 a eu à certains moments un air de déjà-vu. Effectivement, cette année bien spéciale a vu les conséquences de la pandémie s'instaurer dans nos vies de plein fouet. Couvre-feu, passeport vaccinal, débat sur la vaccination obligatoire ne sont que quelques enjeux qui ont touché la collectivité. On y a aussi beaucoup parlé de santé mentale, mais on n'en a jamais autant dit si peu. Bien qu'un plan d'action interministériel ait été mis de l'avant, nous sommes toujours en attente du moment où l'on pourra s'attaquer aux problèmes vécus par les mesures qui viennent brimer les droits fondamentaux des personnes vivant avec un problème de santé mentale.

En ce qui concerne L'A-DROIT, nous terminons cette année financière avec la satisfaction du devoir accompli, et l'espoir des jours meilleurs. Ainsi, notre dernière année a été fort occupée aux plans individuels et du côté de notre présence dans le milieu et ce, malgré la situation sanitaire. Nous avons accentué nos actions de solidarité envers nos pairs de notre région et des autres régions et notre présence a été à tout le moins remarquée !

Toute l'équipe s'est adaptée au régime de travail mixte (télétravail et présentiel) et à nouveau, nous avons maximisé l'aide que nous pouvions offrir par téléphone et par visioconférence. Pendant ce temps, le CA a tenu des rencontres via la plate-forme Zoom, en présentiel et en virtuel. Le CA a été d'un grand soutien toute l'année afin de veiller à ce que la vision à moyen terme de développement de l'organisme puisse s'actualiser. Au fil de 2021-2022, nous avons eu une belle stabilité dans l'équipe régulière, beaucoup de stagiaires et nous avons été très actifs pour les personnes de la région L'A-DROIT a poursuivi ses mesures associées à la pandémie, et a été présent pour ses membres avec des contacts réguliers, que ce soit par téléphone, courriel ou les médias sociaux. À cet égard, nous y avons bonifié notre visibilité ! Nous avons mis en place le comité COVID-19 et avons permis à plusieurs membres d'être en contact avec d'autres par des prêts de tablettes numériques et la formation à l'utilisation des technologies.

Nous avons lancé, le 31 mars 2021 l'application Droits et ressources en santé mentale (DRSM) et celle-ci a poursuivi son développement durant l'année. Le volet d'information sur les droits pourra ainsi poursuivre son ascension à nouveau cette année. Enfin, nous avons continué nos actions relativement à la recherche sur les AJIS que nous avons diffusé en 2020.

Malgré l'année difficile que nous avons tous vécus, L'A-DROIT a été aux aguets et a continué d'être présent dans la région. Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport d'activités !

*Michel Latulippe*  
Président

*François Winter*  
Directeur général

**« Nous avons tous vécus les difficultés associées à la situation sanitaire et nous sommes demeurés présents, à vos côtés ! »**

## MISSION

En fonction des lettres patentes présentées à l'Inspecteur général des Institutions financières du Québec (maintenant nommé Registraire des entreprises) le 6 juin 2002, voici les objets de notre charte :

**Dénomination** : Le présent organisme est connu et désigné sous le nom de « L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches », groupe ayant comme rôle la défense des droits en santé mentale.

**Territoire** : Le territoire où s'exerce l'action de l'organisme est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches.

**Siège social** : Le siège social de l'organisme est situé à Lévis.

## OBJECTIFS

Les objectifs de la corporation sont les suivants :

- 1) Favoriser l'appropriation du pouvoir des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale. Ce doit être effectué dans une dynamique de respect de leur rythme, des limites, des choix et des conditions existentielles des personnes afin de les aider à défendre leurs droits et intérêts.
- 2) Assister et accompagner les personnes dans la défense de leurs droits individuels en santé mentale.
- 3) Stimuler l'appropriation du pouvoir des personnes par de l'information et différentes formations en matière de défense de droits en santé mentale.
- 4) Contribuer à regrouper des personnes vivant et/ou ayant vécu avec un problème de santé mentale qui connaissent des situations similaires, afin qu'ils fassent valoir collectivement leurs droits et intérêts.
- 5) Collaborer avec les organismes et individus ayant des préoccupations analogues.
- 6) Encourager les personnes à développer leur potentiel et leur autonomie dans leurs démarches de défense de droits en santé mentale.
- 7) Sensibiliser la population aux différentes problématiques sociales et juridiques liées à la santé mentale.
- 8) Agir dans la collectivité afin de prévenir certains abus et formes de discrimination à l'endroit des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale.
- 9) Le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la Loi sur la santé et les services sociaux.

## TERRITOIRE DESSERVI

Le territoire desservi par L'A-DROIT est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches. Nous comptabilisons nos demandes et activités en fonction du territoire régional et sous-régional pour certaines activités et volets de notre mission, afin de présenter un portrait réaliste de nos actions sur les différents territoires de la région.

Réseaux locaux de services (RLS)

- Beauce
- Etchemins
- Alphonse-Desjardins
- Montmagny - L'Islet
- région de Thetford



Nous avons répertorié les interventions d'aide et d'accompagnement selon les 5 anciens territoires de CSSS soit :

**Alphonse-Desjardins  
Appalaches**

**Etchemins  
Montmagny-L'Islet**

**Beauce**

Les services de L'A-DROIT sont dispensés du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00. L'organisme est ouvert 52 semaines par année et les bureaux sont fermés uniquement les jours fériés. L'offre de services est large, considérant le nombre d'employés œuvrant au sein de l'organisme.

## VIE DÉMOCRATIQUE

### Assemblée générale annuelle

L'A-DROIT a tenu son assemblée générale annuelle le 30 septembre 2021, en présentiel au restaurant Ryna de Lévis et via la plate-forme Zoom. C'est un total de 50 personnes qui ont participé en présentiel et par visioconférence à l'assemblée générale.



*« C'est à nouveau dans un contexte de pandémie qu'un total de 50 personnes étaient présentes à l'assemblée générale, qui a eu lieu en présence et en visioconférence. »*

### Conseil d'administration

Au centre de l'action de l'organisme, le conseil d'administration de L'A-DROIT se réunit régulièrement afin de voir à la bonne gestion de l'organisme. Élus par les membres de l'organisme, les administrateurs sont toutes des personnes directement concernées par la question du respect des droits en santé mentale. Le conseil d'administration dispose d'un code d'éthique et suit régulièrement diverses formations afin d'améliorer son fonctionnement.

La pandémie a augmenté l'importance de la vie démocratique à L'A-DROIT puisque nous nous sommes réunis pour 10 rencontres régulières et 2 rencontres spéciales.

Composition du conseil d'administration en 2021-2022 :

Nom	Fonction	Durée
Michel Latulippe	Administrateur	Avril 2021-Octobre 2021
	<b>Président</b>	Octobre 2021-Mars 2022
Hélène Chabot	<b>Vice-Présidente</b>	Avril 2021-mars 2022

Patrick Ducharme	<b>Secrétaire</b>	Avril 2021-mars 2022
Martin Lemay	<b>Trésorier</b>	Octobre 2021-Mars 2022
	Président	Avril 2021 - Octobre 2021
Jason Morin	<b>Administrateur</b>	Octobre 2021-Mars 2022
	Trésorier	Avril 2021-Octobre 2022
Julie Gosselin	<b>Administratrice</b>	Avril 2021-mars 2022
Marc Rancourt	<b>Administrateur</b>	Avril 2021-mars 2022

## Comités

Le travail en comités est une forme d'engagement envers l'organisme qui consiste à s'investir bénévolement avec un mandat du conseil d'administration ou du directeur général. Encore une fois cette année, les comités sont demeurés actifs malgré la pandémie.

### Comité juridique

#### Composition :

Me Louis-Philippe Lacombe

Me Olivier Hamel

Hélène Chabot, vice-présidente du CA

Audrey Laflamme

Sarah Campeau-Lortie

May-Lyne Collet-Reny

Me Marc-Antoine Couture

François Winter, directeur général

Catherine Lord

#### Nombre de rencontres : 7

**Mandat :** Le comité juridique a pour mandat de produire des opinions/analyses relativement à des questions concernant les droits en santé mentale et d'assister l'organisme dans certains dossiers spécifiques.

Cette année, le comité juridique de L'A-DROIT a travaillé la suite de la recherche sur les ordonnances de traitement et d'hébergement (autorisations judiciaires de soins communément nommés AJS).

Notons le travail important réalisé par le comité juridique concernant les représentations auprès de la faculté de droit de l'Université Laval qui ont permis à l'organisme d'avoir la possibilité d'accueillir à nouveau des stagiaires en droit à l'organisme. Me Olivier Hamel et François Winter ont effectué 2 représentations à cet effet. Me Hamel a accepté d'être le superviseur de notre stagiaire en droit et Me Couture, Evelyn et Lacombe ont accepté de le seconder. Nous avons accueilli une stagiaire en droit à l'hiver 2022.

Enfin, le comité juridique a travaillé à la rédaction et à la diffusion d'articles d'information sur les droits relativement à la charte des droits et libertés du Québec, spécifiquement en lien avec les droits qui concernent les personnes vivant avec un problème de santé mentale.

### Comité financement

#### Composition :

Steve Laroche

Chantal Rivard

Martin Lemay

Julie Gosselin

Jason Morin

François Winter

#### Nombre de rencontres : 1

Nouveau comité à L'A-DROIT, il a démarré ses activités en mars 2022. Composé de 5 membres de L'A-DROIT, ce comité vise à organiser et mettre en place des actions pour améliorer le financement de L'A-DROIT.



**« Le comité juridique a été très impliqué afin que L’A-DROIT bénéficie à nouveau d’une stagiaire en droit »**

## LE BÉNÉVOLAT

Cette année, un total de **30** personnes ont fait du bénévolat à L’A-DROIT en 2021-2022, pour un total de **1810** heures.

Malgré les mesures sanitaires, nous avons tenu un dîner pour remercier les bénévoles de leur implication à l’organisme en avril 2021. Étant donné la situation sanitaire à ce moment, nous avons fait livrer des repas chez les bénévoles et nous avons tenu cette activité par Zoom. Un total de 11 personnes y ont participé, dans la bonne humeur et le plaisir de s’y voir !

## RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines de l’organisme portent la mission de L’A-DROIT au quotidien. Voici la liste des ressources humaines en 2021-2022.

### À l’emploi à la fin de l’année financière :

François Winter, directeur général

Chantal Rivard, adjointe administrative

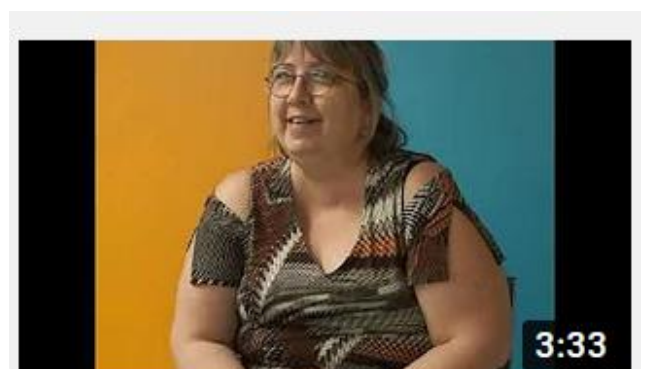
Isabelle Doneys, conseillère en défense de droits

Marie-Alix Talhouët, conseillère en défense de droits – de proximité

Carole Louvezy, conseillère en défense de droits

Lucas Handschuh, agent de communication et de développement philanthropique.

**Cliquez sur les images pour visionner les vidéos de présentation !**



### Ont quitté en cours d'année :

Florence Nadeau et May-Lyne Collet-Reny, agentes de recherche juridique (été 2021).

Carl Sansfaçon, Concepteur de solutions informatiques et Martin Labrecque, commis de bureau.

### Stagiaires :

Samuel Boutet-Pérée	Stagiaire en pharmacie
Ariane Jalbert	Stagiaire en pharmacie
Éléonore Dufour	Stagiaire en travail social
Noémie Lessard	Stagiaire en droit
Stéphanie Bossé	Stagiaire en ressources humaines



Nous avons accueilli une personne qui faisait des travaux compensatoires pour un total de **117** heures, supervisée par le YMCA de Québec.

### Pro-Bono Students Canada

L'A-DROIT a accueilli 3 étudiants qui ont réalisé 2 mandats dans le cadre du projet Pro-Bono Students Canada, à raison d'entre 3 et 5 heures par semaines d'octobre 2021 à mars 2022. Les deux projets sont les suivants :



- Production de capsules d'information sur les droits pour insérer sur l'application Droits et ressources santé mentale (DRSM) (1 étudiante) ;
- Permanence auprès de l'organisme afin d'assister les conseillères en défense de droits en matière de recherches juridiques (2 étudiantes).

## Formation du personnel et du conseil d'administration

La formation, qu'elle soit destinée tant à l'équipe de travail qu'au conseil d'administration, permet de bonifier nos connaissances et à l'organisme d'être plus efficace dans son action. Nous avons assisté à plusieurs formations en 2021-2022.

En voici la liste :

- Formation de Centraide pour les témoignages dans le cadre de la campagne de financement (septembre 2021) ;
- Formation du CISSS sur la reddition de compte (février 2022) ;
- Formation de l'AGIDD-SMQ sur les enjeux de l'aide médicale à mourir (avril 2021) ;
- Formation et coaching en Gestion des ressources humaines avec Aurélie Dion-Gautier CHRA (TROCASM) (printemps 2021) ;
- Formation de Lucas Handschuh et François Winter sur les réseaux sociaux, organisée par la TNDC (décembre 2021) ;
- Participation à une journée colloque sur le programme des premiers épisodes psychotiques en décembre 2021, organisée par le CISSS-CA ;
- Participation à une journée d'appropriation du plan d'action en santé mentale (TROCASM, mars 2022) ;
- Participation au lancement du livre de Lorraine Gaudreau : sens, cohérence et perspective critique en intervention collective ;
- Formation de Carole Louvezy et de Marie-Alix Talhouët sur la Loi sur l'aide sociale en octobre 2021.

## REPRÉSENTATIONS

Les représentations à diverses instances sont, pour L’A-DROIT, une manifestation concrète de notre appartenance à nos différentes communautés territoriales et aux regroupements d’intérêt. L’identité communautaire de notre organisme fait en sorte que nous devons nous joindre à diverses organisations. Ainsi, les représentations de L’A-DROIT constituent une composante de nos nombreuses formes d’implication dans le milieu. Encore une fois cette année, malgré la pandémie, nous avons continué d’être présents, la plupart du temps par les outils de visioconférences. Certains moments dans l’année, soit à l’été et pour une partie de l’automne ont été des épiphanies salutaires nous ont permis de nous retrouver tous ensemble !

Ce qui caractérise les représentations de L’A-DROIT, ce sont : **l’engagement** des personnes qui représentent l’organisme, le **dynamisme** de ces personnes et la force des **convictions** véhiculées pour notre cause.

Malgré la situation sanitaire, nous pouvons encore une fois affirmer que L’A-DROIT a exercé un leadership dans son milieu. Celui-ci s’est vécu au pallier régional, notamment dans nos implications auprès du CISSS-CA à la TROCASM, et dans les tables de concertation ou nous sommes impliqués. Au pallier provincial, par notre regroupement provincial (AGIDD-SMQ) ou nous avons poursuivi notre mandat au conseil d’administration cette année. Voici un sommaire de nos représentations !

### L’A-DROIT est membre des regroupements et associations suivantes :

- AGIDD-SMQ
- TROCASM
- CDC Beauce-Etchemins
- CDC Bellechasse
- CDC Lotbinière
- TV communautaire des Appalaches
- Passion FM
- Centraide Québec-Chaudière-Appalaches
- ROC-12
- TROCCA



### AGIDD-SMQ

L’Association des groupes d’intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) est le regroupement des groupes régionaux de promotion et de défense de droits en santé mentale du Québec, de comités d’usagers en établissement psychiatrique ainsi que de groupes de promotion/vigilance. L’AGIDD-SMQ est le regroupement de L’A-DROIT à l’échelle provinciale.

L’A-DROIT est membre de l’AGIDD-SMQ depuis 2003.

En plus de participer aux consultations de notre association provinciale, L’A-DROIT a participé à l’assemblée générale annuelle de l’AGIDD-SMQ (Hélène Chabot, Martin Lemay, Marc Rancourt, Michel Latulippe et François Winter).

Cette année, François Winter a poursuivi son mandat au CA de l’AGIDD-SMQ, où il occupe le poste d’administrateur. Il a assisté à six (6) rencontres du CA de l’AGIDD-SMQ, en plus de représenter l’association auprès de différentes instances à cinq (5) reprises.



### TROCASM

La Table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale de Chaudière-Appalaches (TROCASM) est le regroupement régional des organismes communautaires en santé mentale.

L’A-DROIT est très actif dans ce regroupement régional. Ainsi, nous assistons à titre de membre régulier aux réunions de la TROCASM. Nous continuons de siéger au conseil d’administration de la TROCASM (François Winter) cette fois à titre de président pour la première fois de notre histoire. Il s’agit de notre sixième année au CA de ce petit regroupement régional dynamique !



---

Cette année, la TROCASM a encore une fois été fort active. Nous avons participé à 9 rencontres des membres de la TROCASM et avons animé plusieurs d'entre elles. Aussi, nous avons fait des représentations des organismes en santé mentale auprès de la direction en santé mentale du CISSS-CA à trois reprises. Nous y avons également effectué des représentations auprès de M. David Birnbaum, critique de l'opposition en matière de santé mentale. La TROCASM a travaillé avec la TROCCA et les CDC dans le dossier des éclaireurs, faisant en sorte qu'un appel, d'offre a été repoussé, afin que le projet corresponde davantage aux préoccupations des organismes communautaires en santé mentale de la région. Huit (8) rencontres ont été réalisées dans ce dossier. L'A-DROIT a représenté les groupes en santé mentale auprès de la TROCCA, pour la refonte du cadre de référence régional pour les interactions avec le CISSS. Le dossier avance lentement, mais les groupes de la TROCASM s'y sont investis fièrement avec énergie pour faire avancer cet escargot.

Enfin, L'A-DROIT a participé à l'AGA de la TROCASM, et a poursuivi son engagement au CA en occupant la présidence. Nous avons participé à 7 rencontres.



**Centraide**  
Québec et  
Chaudière-Appalaches

### **CENTRAIDE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES**

L'A-DROIT est membre de Centraide Québec-Chaudière-Appalaches. En plus d'être un bailleur de fonds, l'association avec Centraide donne à l'organisme de la crédibilité dans le milieu et permet de faire rayonner la mission de L'A-DROIT. Nous sommes fiers d'y être associés !

Cette année, nous avons poursuivi nos contacts avec Centraide puisque nous avons participé à plusieurs rencontres d'information et de mise à jour (2) en lien avec la campagne annuelle et les différents fonds disponibles, ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle.

De plus, il nous a fait grand plaisir de participer à la campagne de Centraide et de faire un témoignage dans les milieux de travail. Ainsi, nous avons fait un témoignage dans trois (3) entreprises de la région, en personne et par Zoom, afin de témoigner de l'impact du soutien de Centraide pour L'A-DROIT.



Le Regroupement des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches (ROC-12) a été fondé en 2017 afin d'offrir une alternative constructive aux organismes ne se reconnaissant pas dans le fonctionnement de la TROCCA et qui souhaitent un changement de représentation. L'A-DROIT est membre fondateur de ce regroupement régional.

Cette année, il y a eu une rencontre du CA du ROC-12, et une assemblée générale du ROC-12 où nous avons déterminé quel serait l'avenir du regroupement. Les membres ont décidé de le mettre en pause, dans l'optique de le laisser s'éteindre, sauf s'il a besoin d'être réanimé.



La coalition Clés en Mains de Chaudière-Appalaches regroupe différents acteurs provenant du milieu de la santé, de l'habitation et du milieu communautaire de Chaudière-Appalaches. Cette coalition, initiée suite à une rencontre régionale des personnes utilisatrices de services en 2011, a pour objectif de développer le PSL en santé mentale dans la région.

En date du 31 mars 2022, **100** subventions PSL en santé mentale ont été octroyées à la région. L'A-DROIT a, jusqu'en 2015, supporté le leadership de la coalition, puis un organisme fiduciaire, Les Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet, a pris le relais concernant la gestion de la coalition et a notamment été en mesure d'embaucher une coordination à temps partiel. Nous croyons toujours que cette coalition constitue une belle réussite et un partenariat riche des milieux de l'habitation, du réseau de la santé et du milieu communautaire qui s'unissent au

bénéfice des personnes directement concernées de la région. Encore une fois cette année, la Coalition a maintenu ses activités, malgré la pandémie. Nous avons participé à trois (3) rencontres de la coalition en 2021-2022.

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec 

## Concertations avec le milieu communautaire et le réseau de la santé

Nous poursuivons notre présence auprès des instances de concertation avec le réseau de la santé dans la région. Cette année n'y a pas fait exception et en cette période de COVID-19, il est essentiel de favoriser une communication efficace entre les différents acteurs en santé mentale. L'organisme est engagé lors de représentations, ce qui correspond à sa mission de promotion et de défense des droits en santé mentale. Voici les représentations effectuées en 2021-2022 concernant les instances de concertation en santé mentale :

Nom de l'instance de concertation en santé mentale	Nombre de rencontres
Comité régional en santé mentale	3
Table santé mentale et dépendances Montmagny-L'Islet	2
Table santé mentale et dépendances Lotbinière (nouveau)	1
Action Mieux-Être de Bellechasse (Santé mentale positive)	0
Partenaires en santé mentale de Beauce	3
Partenaires en santé mentale de Lévis	1
Comité santé mentale des Appalaches	1
Table régionale en itinérance (nouveau)	1
Table de développement locale de Beauce-Centre (nouveau)	1

### Autres représentations :

- Participation à l'assemblée générale annuelle des organismes suivants :
  - o SRIC
  - o Les nouveaux sentiers
  - o Aux Quatre Vents
  - o Le Murmure
- Participation à des dîners des intervenants de la CDC de Bellechasse
- Présentation de la P-38 à des étudiantes en service social de l'UQAR

## Systémique

L'action systémique constitue un volet important de notre mission. Sa définition est la suivante : « *L'action systémique comprend l'ensemble des actions menées par le groupe afin de mettre en cause le bien-fondé ou l'application d'un règlement, d'une pratique ou d'une politique ayant cours dans un établissement public ou une corporation privée et ayant, sur le plan régional, une incidence néfaste sur le respect des droits des personnes. Ce type d'intervention peut aussi s'appliquer à une politique particulière du gouvernement. L'action systémique prend appui sur la vie associative et l'apport des personnes concernées aux démarches visant des transformations sociales.* Tiré du cadre de référence pour la promotion, le respect et la défense de droits en santé mentale (MSSS 2006). »

Cette action se retrouve dans l'ensemble des sphères de l'organisme, notamment dans les représentations, dans les communications, et est aussi issue de l'aide et l'accompagnement individuel.

## Autorisations judiciaires de soins – la suite !

Débutée en août 2018, L'A-DROIT a produit en 2020-2021 une recherche sur l'application des AJS dans la région de la Chaudière-Appalaches entre les années 2013 et 2017. Comme nous l'avons mentionné l'an dernier, Cette recherche a nécessité beaucoup d'engagement de l'organisme.

Afin de faire vivre les recommandations en 2021-2022, nous avons eu notamment des rencontres avec les acteurs suivants :

- L'Hon. Catherine La Rosa, Juge en chef associée à la Cour supérieure et juge responsable du dossier des AJS. Nous avons eu une (1) rencontre où nous avons échangé sur le suivi des recommandations.
- Contacts avec M. Michel Laroche directeur du programme santé mentale et dépendances (SMD) au CISSS-CA.



En 2020-2021, nous avons présenté l'étude sur les AJS et convenu avec la direction du programme SMD des recommandations qui pourraient être mises en place par le CISSS afin d'améliorer le respect des droits des personnes dans la région, qui constituaient en un aide-mémoire et une lettre qui d'information sur les droits qui doit être remise aux personnes avec la requête. La lettre d'information tarde à être distribuée. Cependant mais nous avons fait la promotion de l'aide-mémoire et de notre document d'information sur les droits auprès des équipes dans la communauté. À cet égard, nous avons rencontré les équipes SI-SIV du territoire de Nouvelle-Beauce. Nous continuons nos actions dans ce dossier en 2022.

**« Nous avons poursuivi nos actions suite à la recherche sur les autorisations judiciaires de soins (AJS). Nous sommes en attente de la mise en place de certaines recommandations »**

## Pétition pour l'équité de l'augmentation de l'aide sociale pour les personnes résidant en RI-RTF

Depuis le lancement des mesures du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, la prestation d'aide sociale pour les personnes au programme de solidarité sociale augmente chaque année depuis 2018 afin de permettre aux personnes de sortir de la pauvreté. Or, pour les personnes résidant en ressources intermédiaires RI-RTF, cette augmentation a en fait consisté en une diminution en 2019 de 43 \$ puisque le gouvernement précédent avait mis en place une directive temporaire afin d'augmenter l'allocation de dépenses personnelles des personnes résidant en ressources intermédiaires.

Nous avons déposé en 2020 une pétition, qui a recueilli 1568 signatures, a été déposée le 18 février 2020 à l'assemblée nationale. Nous avons continué nos travaux dans ce dossier en 2021-2022, en représentant l'AGIDD-SMQ et en participant à des actions avec quatre (4) regroupements provinciaux impliqués dans ce dossier soit la société québécoise de la déficience intellectuelle, le réseau communautaire en santé mentale (COSME), l'alliance des regroupements régionaux d'organismes de personnes handicapées (AQRIPH), la confédération des organismes de personnes handicapées (COPHAN).

## Arrêt de taxibus à Pontbriand

Une belle action de partenariat cette année pour L'A-DROIT puisque nous avons été sollicités par un intervenant de l'équipe SIV du CLSC de Thetford Mines afin d'aider un groupe de résidents d'une ressource intermédiaire (RI) du territoire à obtenir un arrêt de Taxibus, le transport en commun de la région de Thetford Mines. Puisque l'absence d'accès à un transport pour les personnes résidant dans cet environnement charmant, mais éloigné des



services brimait plusieurs de leurs droits et surtout, leur autonomie, nous les avons rencontrés en septembre 2021 afin d'élaborer une stratégie avec eux dans ce dossier. Ainsi, nous avons aidé les résidents et les promoteurs de la ressource à rédiger une lettre destinée au président de la corporation de taxibus, avec copie aux différents acteurs politiques et administratifs locaux. Aussi, nous avons accompagné le groupe de résidents au conseil municipal de Thetford Mines le 4 octobre afin de les accompagner pour porter leur parole et les appuyer dans cette démarche.

Au 31 mars 2022, le dossier n'était toujours pas réglé, mais était sur la bonne voie !

## COVID-19

Nous avons rencontré le 3 mars 2022 le comité d'éthique clinique du CISSS-CA afin de leur faire part des difficultés vécues par les personnes vivant avec un problème de santé mentale dans le contexte de la COVID-19.

## Plan d'action en santé mentale 2022-2026

L'A-DROIT a assisté à la présentation du plan d'action en santé mentale en janvier 2022. Nous avons participé à la rédaction de l'avis de l'AGIDD-SMQ sur cette question et avons produit des textes d'information sur ce thème.

## Engagez-vous pour le communautaire !

L'A-DROIT a participé à deux (2) manifestations pour la campagne Engagez-vous pour le communautaire en 2021-2022. Ainsi, nous avons manifesté devant les bureaux de M. François Paradis, député de Lévis le 25 octobre 2021 afin de revendiquer un meilleur financement des groupes communautaires.

Aussi, nous avons participé à une marche le 24 février devant le parlement pour les mêmes motifs.

## Plan d'action en santé mentale – Plan de primauté de la personne

Dans le cadre du précédent Plan d'action en santé mentale 2015-2020 : *faire ensemble et autrement*, L'A-DROIT a convenu avec la direction de la santé mentale du CISSS-CA de mettre en place des mesures favorisant le respect des droits. À nouveau, L'A-DROIT salue la grande collaboration et l'ouverture de la Direction de la santé mentale



du CISSS-CA à mettre de l'avant ces mesures. À plusieurs égards, celles-ci contribuent à l'amélioration du respect des droits dans la région. Notons que ces mesures sont reconduites avec le récent plan d'action en santé mentale.

À nouveau cette année, malgré la pandémie, L'A-DROIT a continué à tenir des ateliers d'information sur les droits en psychiatrie, sur une base individuelle et de groupe lorsque possible. Nous soulignons la collaboration des chefs de programme en santé mentale dans le contexte difficile occasionné par ce virus puisque sur certains territoires, les ateliers ont été dispensés par visioconférences. Ainsi, en 2021-2022, nous avons effectué les actions suivantes :

Mesures	Activités réalisées
Ateliers d'information sur les droits en psychiatrie	Cette année, L'A-DROIT a tenu <b>44</b> blocs ateliers d'informations sur les droits en santé mentale, dispensés individuellement et en groupe en raison de la pandémie. Au total, <b>255</b> personnes ont été rejointes auprès des 4 départements de psychiatrie de la région ainsi que de l'hôpital de jour de St-Georges

## VOLET INTERVENTION DE PROXIMITE

Comme nous l'avons déjà mentionné l'an dernier, la COVID-19 a eu un impact majeur quant aux différents volets de l'organisme en 2020-2021 et en 2021-2022. Comme l'an dernier, le volet associé à l'intervention de proximité n'y a pas fait exception. De plus, nous avons eu à recevoir une hausse importante de nouvelles demandes qui ont mobilisé notre conseillère en défense de droits de proximité. Par conséquent, nous avons réalisé des activités liées au volet d'intervention de proximité au cours de l'année et nous avons rencontré des défis importants pour tenir des activités en présentiel dans d'autres organismes et milieux de la région.



Le mandat de proximité de L'A-DROIT se présente avec une approche qui vise à rejoindre, par un contact direct, les personnes qui pourraient nécessiter l'aide de l'organisme. Le volet de proximité favorise également la diffusion d'informations sur les droits ainsi que sur L'A-DROIT auprès de publics qui ne sont pas spécifiquement dans le domaine de la santé mentale. L'intervenante de proximité effectue également des interventions d'aide et d'accompagnement de court terme, ce qui permet à l'organisme de répondre à davantage de personnes.

Le volet de proximité prend plusieurs formes. La conseillère peut faire des ateliers pour présenter et expliquer les services de L'A-DROIT, autant aux personnes utilisatrices de services qu'aux intervenants du milieu, ou former des groupes pour échanger sur les droits en santé mentale. Aussi, les rencontres peuvent être plus informelles. La conseillère peut être présente lors de remise de paniers de nourriture et discuter avec les personnes présentes, elle peut échanger avec les gens dans les organismes communautaires lors de dîners communautaires ou de cuisines collectives.

Voici les données quant aux ateliers liés au volet d'intervention de proximité en 2021-2022 :

Type d'activité	Lieu	Nombre de personnes	Type d'activité
Présentiel	RAC Saint-Georges	16 personnes et 2 intervenante	Présentation de L'A-DROIT



Présentiel	RAC Lac- Etchemin	9 personnes + 1 intervenante	Présentation de L'A-DROIT
Présentiel	Aux quatre vents	9 personnes + 2 intervenantes	Présentation de L'A-DROIT + les différents types de recours en santé
Présentiel	CDC Beauce- Etchemins	15 intervenants	Rencontre des intervenants Lac-Etchemin
Présentiel	L'Oasis	4 personnes	Présentation générale de L'A-DROIT
Présentiel	Centre-femmes la Jardilec	7 personnes	Présentation générale de L'A-DROIT
Zoom	Centre-Femmes Lotbinière	11 personnes	Droits et responsabilités des locataires
Présentiel	L'Oasis	8 personnes	Droits liés à la santé
Présentiel	L'Oasis	9 personnes +1 intervenante	Atelier d'échange sur les droits et la santé mentale
Présentiel	Le Trait d'Union	6 personnes	Présentation de L'A-DROIT + atelier sur l'appropriation du pouvoir
Zoom	Les Nouveaux Sentiers	6 personnes	Présentation de L'A-DROIT
Présentiel	Le Grenier	6 personnes	Repas communautaire
Présentiel	UQAR	14 participants	Présentation de L'A-DROIT
Présentiel	Centre de pédiatrie sociale	11 participants	Présentation de L'A-DROIT et des droits de l'enfant
Présentiel	Cégep de Lévis- Lauzon (2 ateliers)	40 personnes	Présentation de la défense de droits en santé mentale et de l'application DRSM
Zoom	Tremplin	5 personnes	Programme d'employabilité en santé mentale
<b>Total :14 en présentiel et 3 Zoom</b>	<b>17 ateliers</b>	<b>155 personnes et 21 intervenantes</b>	

---

**« Le volet d'intervention de proximité s'est adapté aux conséquences liées à la COVID-19, en particulier aux besoins associés à la détresse vécue chez les personnes »**

## **COVID-19**

À nouveau cette année, L'A-DROIT a été particulièrement proactif en matière de COVID-19 en 2021-2022. Bien qu'affectés comme tous et chacun par cette pandémie, ses conséquences et les différents changements aux exigences sanitaires, nous avons continué notre action afin de venir en aide aux personnes dans ce contexte particulier. Puisque la pandémie a eu des conséquences importantes sur la santé mentale de la population, nous avons eu l'opportunité de bénéficier d'une aide financière d'urgence en santé mentale nous permettant d'exercer notre mission dans le respect des mesures sanitaires du gouvernement et de venir en aide aux personnes qui avaient besoin de nous. Voici un sommaire des actions spécifiques liées à la COVID-19 en 2021-2022.

### **Adaptation des locaux permettant à l'organisme de respecter les mesures sanitaires**

L'ajout de plexiglas, de masques et de gel a permis à l'organisme d'exercer sa mission et de recommencer rapidement à aller sur les départements de psychiatrie et partout dans la région afin d'aider les gens qui nécessitaient une intervention en *présentiel*.

### **Comité COVID-19**

Le comité COVID-19, animé par Carole Louvezy est une autre réalisation significative de notre organisme en cette période pandémique. Celui-ci avait pour objectif de créer un espace, via la plateforme Zoom, où les membres de l'organisme et toute personne qui le souhaite, pourraient se réunir et échanger sur leurs réalités associées à leurs droits en cette période de pandémie mondiale. Le comité s'est réuni à sept (7) reprises, pour 49 présences. Un total de 19 personnes différentes ont participé à un minimum d'une (1) rencontre. Voici les principaux thèmes abordés lors des rencontres du comité COVID-19 :

- L'accès aux services de santé et aux services psychosociaux ;
- Le confinement, le couvre-feu et le respect des droits fondamentaux ;
- Le passeport vaccinal ;
- L'obligation vaccinale et le consentement aux soins
- Les droits des personnes hébergées et hospitalisées
- La fracture numérique

### **Fracture numérique**

Dès les débuts de la pandémie, L'A-DROIT était très préoccupé par la fracture numérique que vivent ses membres et ses impacts sur leur santé mentale et le respect de leurs droits. Nous avons continué le prêt des tablettes numériques aux membres qui n'ont pas ce type d'outils, afin qu'ils puissent participer aux activités de l'organisme s'ils ont accès à une connexion Internet. Un total de trois (3) tablettes supplémentaires ont été distribuées aux membres de L'A-DROIT.

Nous avons aussi assisté, par téléphone, des personnes en situation de fracture numérique afin qu'elles puissent utiliser ces outils et aussi pour se connecter à la plate-forme Zoom, leur permettant de participer aux activités de L'A-DROIT et de briser leur isolement. À nouveau, ces actions individuelles de solidarité ont fait une différence chez les membres de l'organisme.

*« Nous avons poursuivi nos actions afin que les membres puissent se réunir, en personne ou de façon virtuelle, malgré le contexte sanitaire »*

## COMMUNICATIONS

### Plan de communication

L'A-DROIT a poursuivi la mise en œuvre du plan de communication élaboré en 2018-2019. Ce plan avait l'objectif d'augmenter la notoriété de l'organisme et de développer des partenariats. Nous avons réalisé les actions suivantes en 2021-2022 :

- Chronique mensuelle à Passion-FM (voir section communication médiatique) ;
- Publication de cinq infolettres via Mailchimp :

### Application Droits et ressources en santé mentale (DRSM)

Carl Sansfaçon a démarré la mise en place de l'application Ressources santé mentale en 2017, que nous avons rebaptisé Droits et ressources santé mentale (DRSM). Nous avons développé cette application, qui a trois fonctions principales soit :

- Informé l'utilisateur des ressources en santé mentale à proximité ;
- Permettre l'accès en un clic à une panoplie d'informations sur les droits et de liens utiles en ce sens ;
- Diffuser du contenu, notamment en baladodiffusion sur les droits en santé mentale et sur l'organisme L'A-DROIT.

L'application a été lancée le 31 mars 2021. Lors de son lancement, celle-ci comptait 210 utilisateurs. Ce travail a été réalisé grâce à la contribution financière du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université Laval (SPUL), qui nous ont permis de faire l'achat de matériel et d'autorisations afin de publier l'application sur la plateforme App store. Nous les remercions de leur soutien.

En mars 2022, l'application avait été téléchargée auprès de plus de 1000 utilisateurs.

### Promotion et visibilité

Depuis les débuts de L'A-DROIT, nous avons adopté une attitude proactive concernant la promotion et la visibilité. C'est essentiel si nous souhaitons rejoindre les personnes directement concernées. Voici les outils de promotion « permanents » de l'organisme :

- Site Internet [www.ladroit.org](http://www.ladroit.org). Celui-ci recèle une importante section d'information sur les droits.
- L'A-DROIT a pignon sur rue à ses deux locaux, l'organisme a une affiche devant l'édifice, visible de la rue Saint-Georges/Côte du passage, un carrefour comportant un grand débit de circulation, ainsi que sur la 1<sup>ère</sup> avenue à St-Georges.
- Diffusion hebdomadaire du nom et du numéro de téléphone de L'A-DROIT dans le Journal de Lévis, un hebdomadaire diffusé sur le territoire de Lévis.

- Affiches promotionnelles et dépliants distribués dans l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches dans des endroits publics. À ce titre, nous désirons souligner la grande contribution des différentes communautés dans la région. Nous distribuons nos dépliants dans les endroits suivants :
  - o Pharmacies et cliniques médicales ;
  - o Bibliothèques et bureaux municipaux ;
  - o Organismes communautaires (principalement en santé mentale);

Malgré la situation pandémique, nous avons participé aux assemblées générales de plusieurs groupes communautaires de la région.

### Site Internet

La consultation de notre site Internet a presque doublé cette année. Voici quelques statistiques du site Internet [www.ladroit.org](http://www.ladroit.org) pour 2021-2022 :

Utilisateurs **6 058**

Sessions **7 856**

Pages vues **20 329**

### Médias sociaux

Les médias sociaux constituent un outil nous permettant de rejoindre davantage de personnes, tant nos membres que les partenaires et personnes pouvant nécessiter les services de L'A-DROIT. Il s'agit d'une belle vitrine pour échanger et diffuser de l'information ! Nous avons eu le privilège de compter sur Lucas Handschuh cette année pour nous épauler dans la gestion des médias sociaux. Lucas a travaillé fort, en particulier pour améliorer l'image de l'organisme sur les médias sociaux, et pour créer du contenu de qualité !

Les médias sociaux ont vu notre présence s'accroître encore une fois cette année. Voici quelques faits saillants :



#### Facebook :

Nombre de *J'aime la page* au 31 mars 2021 : 1627 (augmentation de 92. Nous avons 1534 J'aime au 31 mars 2021).



**Twitter** : Le compte Twitter comportait une légère hausse du nombre d'abonnés au 31 mars 2022, soit 2 de plus pour 824. Même s'il est moins utilisé, il permet à l'organisme de rejoindre un public plus spécifique (journalistes, relationnistes et décideurs). Nous y avons constaté une hausse de partages et de retweet cette année.



### Nouveauté cette année, Instagram et LinkedIn !

En ce qui concerne Instagram, au 31 mars 2022, nous avons 106 abonnés. Le compte a été créé à l'automne 2021. La portée des publications est de 1770 personnes pour 2021-2022.



Pour LinkedIn, nous avons principalement utilisé ce réseau social pour le recrutement de personnel et le réseautage. Ainsi, nous avons 33 abonnés au 31 mars 2022.

### Communications médiatiques

Quelques communications médiatiques ont été réalisées dans l'année 2021-2022. À titre d'organisme régional de promotion et de défense de droits, nous prenons la parole chaque fois que c'est nécessaire afin de faire valoir les droits et intérêts des personnes. Les « sorties médiatiques » sont partie prenante de la défense systémique des droits.

## Diffusion du DRSM

L'A-DROIT a officiellement lancé le DRSM le 31 mars 2021. Suite à ce lancement, des articles et des entrevues ont été réalisées dans les médias suivants :

- Courrier Frontenac : 18 avril 2021 <https://www.courrierfrontenac.qc.ca/actualite/lancement-de-lapplication-droits-et-ressources-en-sante-mentale/>
- Journal de Lévis, 21 avril 2021 : [https://www.journaldelevis.com/1120/Dans\\_l\\_%C5%93il\\_de\\_Michel\\_-\\_Chronique\\_du\\_21\\_avril\\_2021.html?id=80357](https://www.journaldelevis.com/1120/Dans_l_%C5%93il_de_Michel_-_Chronique_du_21_avril_2021.html?id=80357)
- Le Soleil (Carl Sansfaçon): 12 février 2022 : <https://www.lesoleil.com/2022/02/12/une-appli-qui-regroupe-les-ressources-en-sante-mentale-a-proximate-3ea7b5e15f7bf8fcc1348af89080890d>

## Chroniques sur les ondes de Passion-FM

Chaque 4<sup>ème</sup> jeudi du mois, L'A-DROIT tenait une chronique sur les ondes de Passion-FM dans le cadre de l'émission Le Retour avec Dario Roy et maintenant Sébastien Roy depuis l'automne 2021. Nous avons tenu 10 chroniques en 2021-2022 et avons abordé notamment les sujets suivants :

- La pandémie
- Le plan d'action en santé mentale
- Chronique de Noël
- Fermeture de la RAC à Lac-Etchemin
- La discrimination
- Et plusieurs autres...



## JOURNAL DE L'A-DROIT

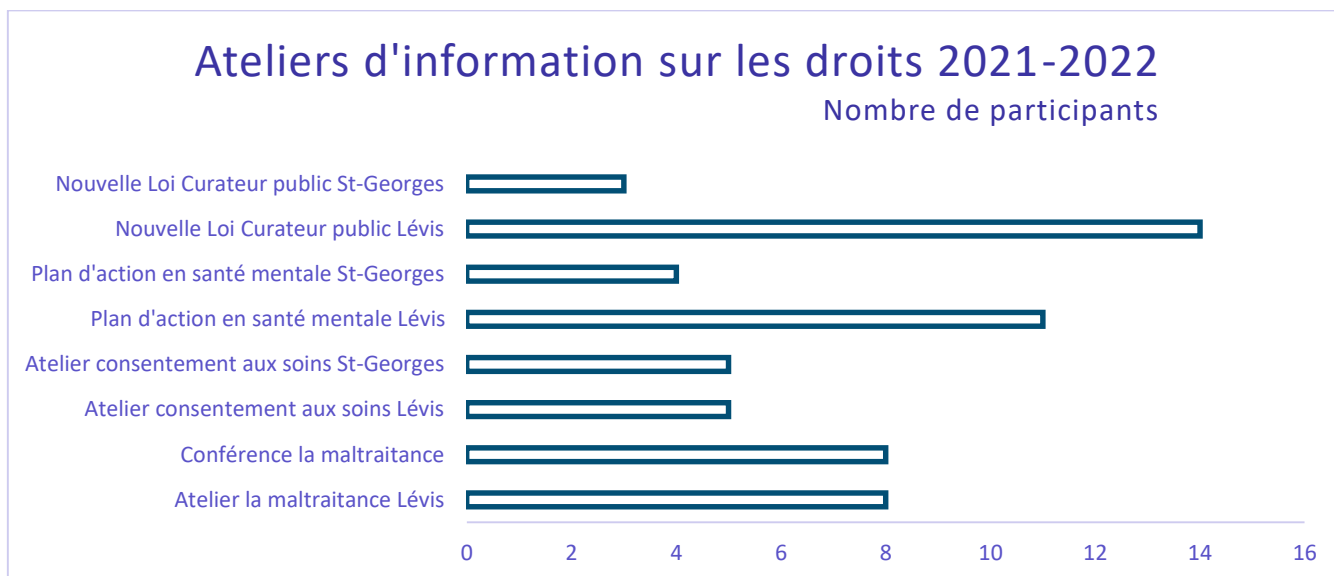
Nous avons diffusé trois (3) journaux de L'A-DROIT cette année, en raison principalement du couvre-feu vécu à l'hiver 2022. Le journal est envoyé à nos membres et partenaires, par courriel ou par la poste.

 <p>Printemps 2021</p>	 <p>Été 2021</p>	 <p>Automne 2021</p>
<p><b>Lancement de l'application Droits et ressources santé mentale</b></p>  	<p><b>Assemblée générale annuelle le 30 septembre prochain !</b></p>  	<p><b>Une assemblée générale qui nous a réunis !</b></p> 



## FORMATION ET INFORMATION

Voici la liste des ateliers d'informations sur les droits et le nombre de présences :



## MEMBRES

Provenant de toute la région, et même à l'extérieur de celle-ci, L'A-DROIT comptait sur 195 membres en 2021-2022. Afin de faciliter le renouvellement de l'adhésion et d'éviter des manipulations d'argent en période de pandémie, le conseil d'administration a décidé que l'adhésion serait gratuite en 2020-2021 et a maintenu cette décision pour l'année 2021-2022.

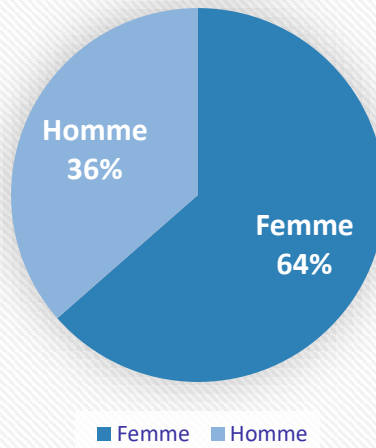
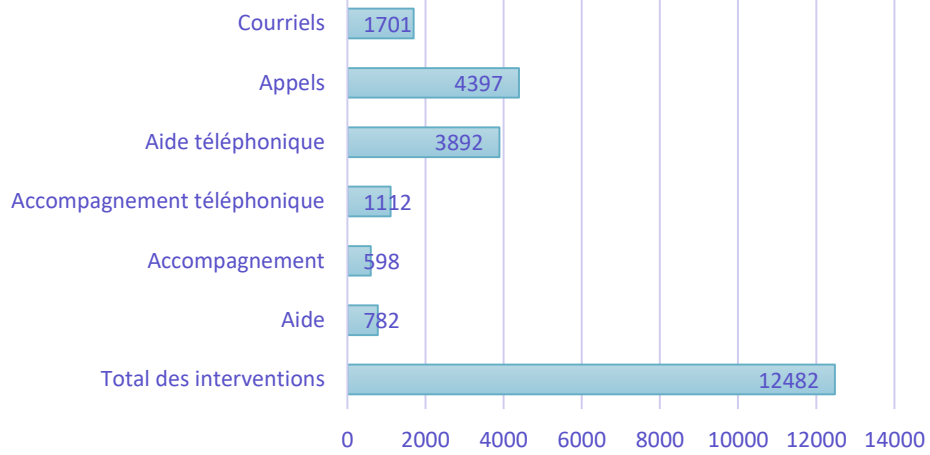
## AIDE ET ACCOMPAGNEMENT

Comme c'est le cas chaque année, l'aide et l'accompagnement constitue une portion significative de notre mission et a occupé une place importante à L'A-DROIT. Les besoins liés à l'augmentation de la détresse depuis les débuts de la pandémie se sont accentués cette année. Ainsi, nous avons réalisé **6 311** interventions individuelles d'aide et d'accompagnement. **C'est 50% de plus que l'année précédente, avec le même nombre de conseillères en défense de droits.** À nouveau, l'équipe a travaillé sans relâche pour aider et accompagner les personnes dans la défense de leurs droits.

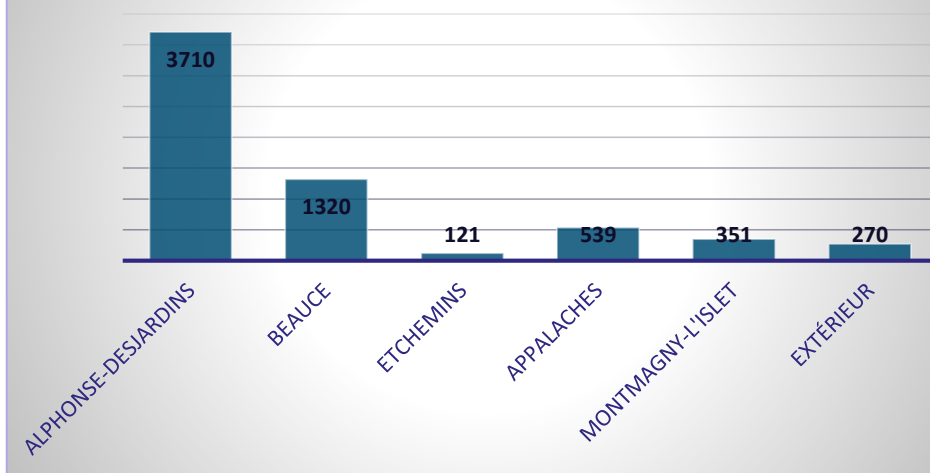
Nous vous présentons les statistiques d'aide et d'accompagnement individuelles pour la défense des droits.

*« Encore une fois cette année, nos conseillères en défense de droits ont répondu à des demandes variées avec diligence, professionnalisme et empathie. Nous constatons une plus grande collaboration du milieu avec L'A-DROIT et nous recevons de plus en plus de références »*

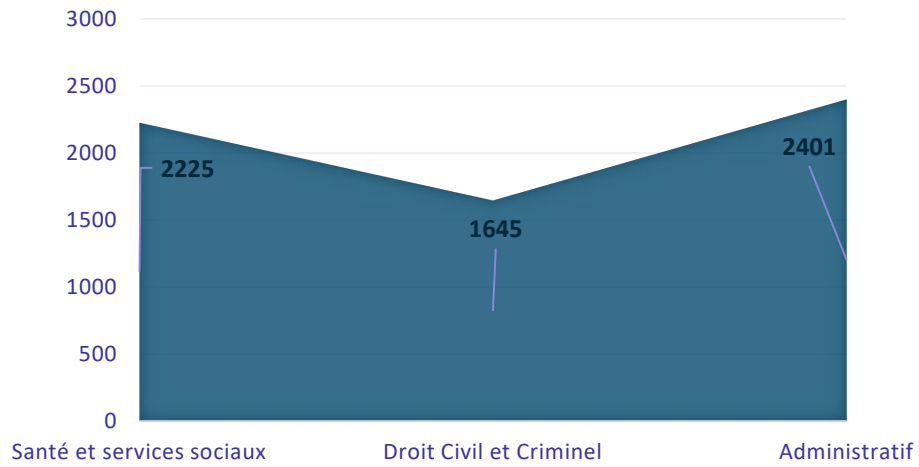
## Types d'interventions



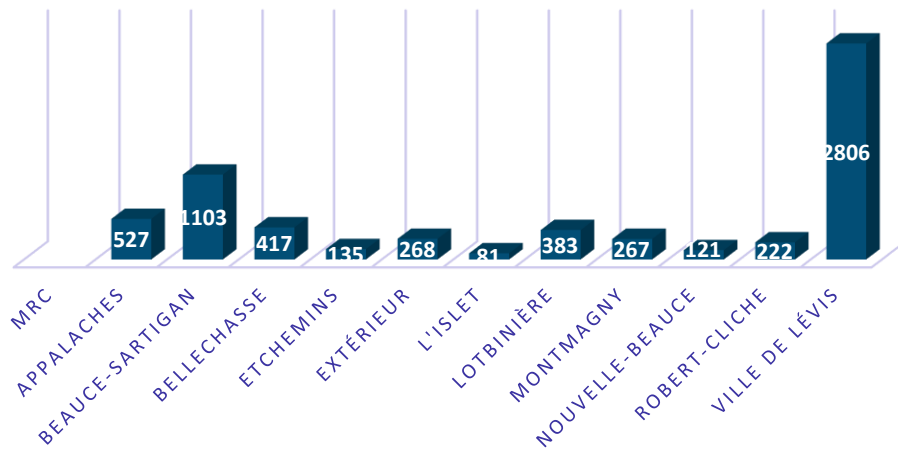
## Territoire



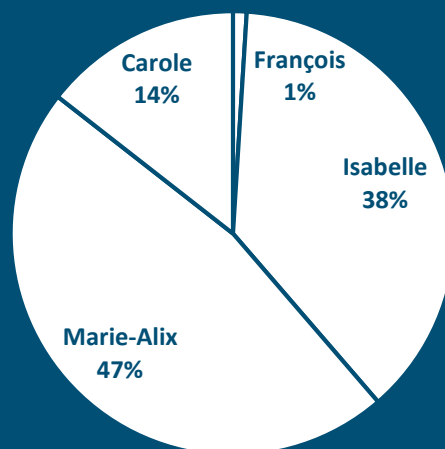
## TYPE DE DROITS



## MRC



## INTERVENANT(E) DE L'A-DROIT



<b>Santé et services sociaux</b>	2225	Ordonnance de traitement	147
Inclassable(SSS)	9	Ordonnance d'hébergement	46
Accès aux services (SSS)	138	Pédopsychiatrie	21
Accès dossier (SSS)	139	Plainte (SSS)	56
Aide juridique (SSS)	74	Plainte contre un établissement (SSS)	102
Annuler / conf. Rendez-vous (SSS)	4	Plainte contre un professionnel (SSS)	69
CETM	0	Plan d'intervention	9
Changement de prof. de la santé	55	Préparer rencontre ou dossier (SSS)	23
Changement d'établissement	17	Protecteur au Citoyen(SSS)	17
CLSC	18	Protecteur du Citoyen (SSS)	0
Commissaire aux Plaintes CDPDJ(SSS)	54	Référence Avocat (SSS)	30
Confidentialité	0	Refus de traitement	0
Cour du Québec (SSS)	44	Responsabilité médicale	0
Cour Supérieur (SSS)	4	RI / RTF	20
Curatelle / Tutelle	229	Sectorisation	0
Demande d'accompagnement (SSS)	63	Support (SSS)	32
Discrimination (SSS)	3	Tribunal Administratif (SSS)	37
DPJ	241	<b>Droit Civil et Criminel</b>	1604
Expertise médicale	7	Inclassable(Civil et Criminel)	37
Garde en établissement	362	Accès au dossier(Civil et Criminel)	63
Hébergement longue durée	4	Accès aux services(Civil et Criminel)	32
Information (SSS)	121	Aide juridique(Civil et Criminel)	61
Isolement / contention	11	Annuler / conf. Rendez-vous(Civil et Criminel)	16
Médication	19	Assurances et consommation	129
Mise en demeure (SSS)	0	CDPDJ(Civil et Criminel)	7
		Commission d'examen des troubles mentaux(Civil et Criminel)	47

<b>Droit Civil et Criminel</b>	<b>Nbr. Interventions</b>	<b>Administratif</b>	<b>2401</b>
Contravention	99	Inclassable(Administratif)	34
Cour Supérieure(Civil et Criminel)	151	Accès au dossier (Administratif)	20
Demande d'accompagnement(Civil et Criminel)	0	Accès aux services (Administratif)	33
Discrimination(Civil et Criminel)	61	Aide juridique (Administratif)	16
Droit Civil	29	Aide sociale	284
Droit Criminel	84	Annuler / conf. Rendez-vous (Administratif)	2
Droit Familial	153	Assurance-emploi	79
Faillite	75	CDPDJ(Administratif)	7
Immobilier	0	CSST	110
Information(Civil et Criminel)	5	Demande d'accompagnement (Administratif)	59
Mise en demeure(Civil et Criminel)	84	Discrimination (Administratif)	28
Municipal	57	École	1
Organisme	8	Impôt	6
Petites créances	0	Information (Administratif)	63
Plainte(Civil et Criminel)	62	IVAC	113
Plainte contre un organisme	102	Logement	564
Plainte contre un professionnel(Civil et Criminel)	29	Mise en demeure (Administratif)	26
Poursuite civile	24	Plainte (Administratif)	98
Préparer rencontre et dossier(Civil et Criminel)	17	Plainte contre une institution (Administratif)	10
Protecteur au Citoyen(Civil et Criminel)	78	Préparer rencontre et dossier (Administratif)	32
Recouvrement(Civil et Criminel)	7	Prêt et bourse	0
Référence Avocat	2	Protecteur au Citoyen(Administratif)	1
Support(Civil et Criminel)	39	Protecteur du Citoyen (Administratif)	0
Testament et succession	46	RAMQ	19
		Recouvrement (Administratif)	32



Référence Avocat (Administratif)	13
Régie des rentes	34
Revenu Canada	24
Revenu Québec	19
Révision CSST	34
SAAQ	152
Sécurité publique	0
Support (Administratif)	48
Syndicat	43
Travail	197
Tribunal Administratif (Administratif)	134
Tribunal Administratif du Travail	66



### Soutien à Pro-Def Estrie

À l’hiver 2022, l’organisme Pro-Def Estrie a connu une situation qui a fait en sorte que la région s’est retrouvée sans personnel pour l’aide et l’accompagnement pendant quelque temps.

À la demande de l’organisme, l’équipe de L’A-DROIT a manifesté sa solidarité en soutenant les demandes d’aide et d’accompagnement de l’Estrie par téléphone entre janvier et mars, contactant les personnes pour les assister dans leurs démarches. Au total, 90 interventions ont été effectuées en février et mars 2022, permettant à Pro-Def Estrie de procéder à des embauches.

### **Nombre total de personnes rejointes**

#### **NOMBRE TOTAL DE PERSONNES REJOINTES POUR LES ACTIVITÉS GRAND PUBLIC DE L’ORGANISME**

Considérant l’ensemble des activités de promotion, de notre forte présence sur les médias sociaux, nous estimons que L’A-DROIT a rejoint durant la dernière année financière plus de **18 500** personnes, afin qu’elles connaissent la mission de l’organisme et plusieurs de ses actions systémiques.

#### **NOMBRE TOTAL DE PERSONNES DIFFÉRENTES REJOINTES POUR LES ACTIVITÉS INDIVIDUELLES ET DE GROUPE**

Le nombre de personnes rejointes pour les activités individuelles et de groupe est de **1027**.

### Conclusion et remerciements

À la lecture de ce rapport d’activités, comment ne pas conclure en soulignant l’immense travail des bénévoles, des membres du conseil d’administration et de l’équipe de travail en cette année qui a été à nouveau rocambolesque. Malgré les conditions difficiles associées au COVID-19, nous avons aidé davantage de personnes par l’aide et l’accompagnement individuel dans la région et nous avons poursuivi les mesures qui contribuent au respect des droits des personnes dans notre région. Nous avons été à nouveau présents et solidaires pour nos différentes communautés et, grâce au volet de proximité, plus près encore.

L'A-DROIT a continué de répondre aux besoins des personnes vivant avec un problème de santé mentale dans la région avec toute l'énergie, l'engagement et l'empathie qui nous caractérise. Cette cause qui est la nôtre est tout à la fois une lutte **collective** qui se manifeste par l'implication et la participation aux activités de L'A-DROIT et aussi une lutte **individuelle** pour chaque personne qui entreprend une démarche pour faire respecter ses droits. Encore une fois, nous conservons ces préoccupations dans l'ensemble de nos actions.

Mettre à l'avant-plan les accomplissements de la dernière année est certes l'objectif de ce rapport d'activités. Nous souhaitons que celui-ci reflète l'énorme somme de travail réalisée par l'équipe en place soit le conseil d'administration, les bénévoles et les employés qui se sont dévoués avec acharnement pour cette cause si importante. Bien qu'au fil des ans nous ayons obtenu de nombreux résultats concrets et significatifs, beaucoup de travail reste encore à faire dans les prochaines années en Chaudière-Appalaches. Encore une fois, soyez assurés que nous demeurons debout, engagés à vos côtés, pour le respect de vos droits.

En guise de conclusion, il nous est important de remercier les organismes et les personnes suivantes :

- Le conseil d'administration et les membres de L'A-DROIT pour leur implication, leur dévouement et leur courage. Sans vous, rien ne serait possible !
- L'équipe de travail de L'A-DROIT pour son dévouement à la cause ;
- Les alliés à la cause de la défense des droits en santé mentale, que l'on peut retrouver dans le réseau de la santé, dans les milieux juridiques, de l'habitation, de l'éducation et communautaire ;
- Nos bailleurs de fonds, pour leur soutien financier ;
- La direction de la santé mentale du CISSS-CA, en particulier pour sa collaboration dans le dossier de l'amélioration du respect des droits, en lien avec le PASM 2015-2020 ;
- Les groupes communautaires et particulièrement les groupes d'entraide en santé mentale de la région de Chaudière-Appalaches, pour leur collaboration à l'exercice de la mission de L'A-DROIT, incluant entre autres le prêt de locaux lors d'interventions individuelles de défense des droits ;
- Nos commanditaires, nos donateurs et nos fournisseurs qui nous font des rabais, dont le support a démontré l'enracinement de L'A-DROIT dans la communauté ;
- L'ensemble des personnes et entreprises ayant fait un don à L'A-DROIT en 2021-2022.
- Tous les regroupements où nous sommes membres, pour leur support ;
- Centraide Québec-Chaudière-Appalaches, pour sa confiance, son assistance et cette collaboration stimulante.



**Longue vie à L'A-DROIT !**



*Michel Latulippe*

Président du conseil d'administration

L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches



*Patrick Ducharme*

Secrétaire du conseil d'administration

L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

---

**Coordonnées :**

L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches  
5935, rue Saint-Georges, bureau 130  
Lévis, Québec G6V 4K8  
Téléphone : (418) 837-1113  
Sans frais : 1 866 837-1113  
Fax : (418) 837-8555

**Point de chute de St-Georges**

12227, 1<sup>ère</sup> avenue, local 322  
Saint-Georges, (Québec) G5Y 2E3

Courriel : [la-droit@bellnet.ca](mailto:la-droit@bellnet.ca)

Site Internet : [www.ladroit.org](http://www.ladroit.org)



@LADROIT1



@LADROIT1



@LADROIT2



L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches